

# **CAMPING ROSA PRE COMMUNE DE DURBUY**

## **DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

### **FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET SES ANNEXES**

- Annexe 1 : Récépissé du versement du droit de dossier.
- Annexe 2 : Plan de situation de l'établissement.
- Annexe 3 : Extrait du plan cadastral.
- Annexe 4 : Plan descriptif de l'établissement.
- Annexe 5 : Permis existants.
- Annexe 6 : Explication de la gestion des eaux usées.
- Annexe 7 : Extrait du PASH.
- Annexe 8 : Extrait aléa inondation.
- Annexe 9 : Extrait Natura 2000.
- Annexe 10 : Extrait du plan de secteur.
- Annexe 11 : Programme de mise en conformité avec l'article 250 du Code Wallon de Tourisme.

**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**FORMULAIRE GENERAL DE  
DEMANDE DE PERMIS  
D'ENVIRONNEMENT**

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté ministériel du 6 juin 2019 établissant un formulaire général de demande de permis d'environnement et de permis unique

## Annexe 1/01 : Formulaire général de demande de permis d'environnement et de permis unique

Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier	
Commune où est déposé le dossier de demande de permis d'environnement	
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier au <b>D</b> épartement des <b>P</b> ermis et <b>A</b> utorisations	

Sceau de la commune



## Table des matières

1	Première partie : Présentation générale .....	4
1.1	Coordonnées du demandeur .....	4
1.2	Localisation .....	5
1.2.1	Coordonnées de l'établissement visé par la demande de permis .....	5
1.2.2	Liste des parcelles.....	6
1.2.3	Étude du milieu .....	7
1.3	Présentation du projet .....	8
1.3.1	Objet de la demande du projet* .....	8
1.3.2	Type de projet.....	8
1.3.3	Servitudes et autres droits.....	8
1.3.4	Liste des rubriques d'activités (« Rubriques PE ») .....	10
1.3.5	Schéma de procédé .....	11
1.3.6	Phasage du projet.....	11
1.4	Présentation de l'établissement .....	12
1.4.1	Description de l'établissement .....	12
1.4.2	Directives européennes.....	12
1.4.3	Permis et autorisations .....	13
1.4.4	Plan descriptif.....	14
1.4.5	Liste des bâtiments [B <sub>N</sub> ] et leurs affectations (y compris les existants) .....	15
1.4.6	Liste des Installations et Activités [I <sub>N</sub> ] .....	16
1.4.7	Liste générale des dépôts .....	17
1.5	Urbanisme.....	19
1.5.1	Permis d'environnement ou permis unique (environnement + urbanisme) ? .....	19
1.5.2	Voirie .....	19
1.5.3	Description du site avant la mise en œuvre du projet .....	19
1.5.4	Phase du chantier .....	20
2	Deuxième Partie : Effets du projet sur l'environnement .....	21
2.1	Introduction.....	21
2.2	Effets sonores.....	22
2.3	Effets sur les eaux.....	23
2.3.1	Usage de l'eau .....	23
2.3.2	Schéma des écoulements des eaux jusqu'à leurs rejets.....	23
2.3.3	Énumération des points de rejet d'eaux [RE <sub>N</sub> ].....	24
2.3.4	Eaux usées en ce compris les eaux pluviales.....	25
2.3.5	Eaux usées domestiques.....	30
2.4	Effets sur l'air .....	31
2.4.1	Rejets atmosphériques.....	31
2.4.2	Le projet engendre-t-il des émissions olfactives perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?* .....	33
2.5	Effets sur les sols et les eaux souterraines .....	34

2.5.1	Etat du sol .....	34
2.5.2	Obligations liées au sol .....	35
2.5.3	Impact du projet .....	36
2.6	Effets liés à la circulation des véhicules (charroi) .....	37
2.7	Effets générés par les vibrations .....	38
2.8	Effets sur un site Natura 2000 et sur la Biodiversité .....	39
2.9	Effets supplémentaires .....	40
2.9.1	Effets cumulatifs .....	40
2.9.2	Impact sur des territoires voisins .....	40
2.9.3	Autres effets.....	40
2.9.4	Y-a-t-il des interactions entre les différents effets du projet ? .....	41
2.10	Mesures palliatives ou protectrices .....	42
3	Troisième partie : documents à joindre à la demande .....	43
3.1	Confidentialité .....	43
3.2	Documents à joindre par le demandeur .....	44
4	Quatrième partie : Utilisation des données personnelles.....	45

Merci de ne pas effectuer de changements dans ce formulaire qui empêcheraient une analyse correcte de la demande : suppression ou modification de questions, de colonnes dans les tableaux, de l'organisation des chapitres... De tels changements entraîneraient une incomplétude voire une irrecevabilité du dossier

Pour compléter :

- Un bouton de choix , il suffit de le cliquer ce qui remplacera le  par .  
Ce bouton  implique qu'un seul choix est possible pour une question.
- une case à cocher , il suffit de le cliquer ce qui remplacera le  par .  
Plusieurs cases  peuvent être cochées pour une question.

## Aide



Un manuel d'aide est à votre disposition et comprend les explications correspondant aux points d'attention ⓘ présents dans ce document. Veuillez en prendre connaissance. Ce manuel utilisateur peut être téléchargé à l'adresse <https://www.wallonie.be/demarches/20520>

# 1 PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## 1.1 Coordonnées du demandeur

Le projet ⓘ concerne-t-il plusieurs demandeurs exploitant le même établissement ? \*

- Oui, copiez le tableau ci-dessous pour chaque demandeur et numérotez les pages ..... / .....
- Non

Avez-vous un numéro d'entreprise à la Banque-Carrefour des Entreprises ⓘ (n° BCE) ?\*

- Oui, n°\* **0691.267.431** ⓘ
- Non ⓘ

**Le demandeur est une\*** (Remplissez un des deux cadres ci-après) :

- Personne physique

Avez-vous un Numéro d'Identification National belge ⓘ (n° NISS) ? \*

- Oui, n°\* (À renseigner en dernière page) ⓘ
- Non ⓘ

M.  Mme\* Nom\* **PETIT** . Prénom\* **Marie-Louise**  
Rue\* **Route de Bomal** n°\* **25**  
Code postal\* **6940** Localité\* **Barvaux-sur-Ourthe** Pays **Belgique**  
Téléphone pour l'administration\* **086 21 18 52**  
Téléphone pour l'enquête publique (si différent du précédent) .....  
Courriel [contact@campingrosapre.be](mailto:contact@campingrosapre.be)

- Personne morale de droit privé ⓘ  Personne morale de droit public ⓘ

Dénomination ou raison sociale\* .....

Forme juridique .....

### Adresse du siège social

Rue\* ..... n°\* ..... boîte .....

Code postal\* ..... Localité\* ..... Pays .....

Téléphone\* .....

Site web .....

Courriel .....

### Personne habilitée à représenter la personne morale

M.  Mme\* Nom\* ..... Prénom\* .....

Fonction\* .....

### Personne pouvant être contactée par l'Administration

M.  Mme\* Nom\* **PETIT** Prénom\* **Marie-Louise**  
Rue\* **Route de Bomal** n°\* **25**  
Code postal\* **6940** Localité\* **Barvaux-sur-Ourthe** Pays **Belgique**  
Téléphone\* **086 21 18 52**  
Courriel [contact@campingrosapre.be](mailto:contact@campingrosapre.be)  
Fonction\* **Gérante**

## 1.2 Localisation

### 1.2.1 Coordonnées de l'établissement visé par la demande de permis

Nom usuel de l'établissement\* **Camping Rosa Pré**  
Rue (ou lieu-dit)\* **Route de Bomal** . n°\* **25**  
Code postal\* **6940** Localité\* **Barvaux-sur-Ourthe**

Joignez à votre demande :

- Un **plan de situation\*** de l'établissement sur une carte à l'échelle adaptée en document attaché n° **2**
- Un plan cadastral\* reprenant les parcelles ou parties de parcelles situées dans un rayon de :
  - ♦ 50 mètres mesurés à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement
  - ♦ 200 mètres mesurés à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement en document attaché n° **3**

1.2.2 Liste des parcelles

Identification de la parcelle sur le plan cadastral*	Commune*	Division*	Section*	Radical	Bis/Ter	Exposant	Puissance	Partie	Droit réel	Statut <sup>1</sup> de la parcelle par rapport au précédent permis*
<b>P 1</b>	<b>Durbuy</b>	<b>2</b>	<b>B</b>	<b>2505</b>		<b>K</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>nouveau</b>
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>P</b>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si vous devez renseigner des parcelles non cadastrées, encoder la commune la division et la section dans laquelle elle se situe

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

<sup>1</sup> Statut possible : nouveau, inchangé, modifié, supprimé, en attente (fait l'objet d'une autre demande).

### 1.2.3 Étude du milieu

L'établissement visé par le projet est-il situé\* :

Dans une zone Natura 2000 ou à proximité ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans le périmètre d'un Parc naturel ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone SEVESO ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone de prévention de captage ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone d'aléa d'inondation, en zone inondable ou de risque d'inondation ⓘ	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
Dans une zone de contraintes géotechniques liées à un aléa (menace) de mouvement de terrain d'origine naturelle ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
Aléa :	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Modérée	<input type="radio"/> Majeure
Dans une zone de contraintes géotechniques liées à un aléa (menace) de mouvement de terrain lié à une activité humaine ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
Aléa :	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Modérée	<input type="radio"/> Majeure
Dans un périmètre de protection et/ou inscrit sur une liste de sauvegarde ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone d'épuration autonome du plan d'assainissement (PASH) ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone d'épuration collective du plan d'assainissement (PASH) ⓘ	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
Dans une zone d'épuration transitoire du plan d'assainissement (PASH) ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone à risque d'érosion hydrique diffuse ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Sur un terrain répertorié dans la banque de données de l'état des sols wallons (BDES) ⓘ	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans une zone à forte densité de population (> 1000 habitants dans un rayon de 500 m)	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	
Dans quelles zones d'affectation au plan de secteur votre établissement est-il implanté ?*			
<b>Zone de loisirs</b>			

Vous pouvez visualiser ces différentes zones via l'outil cartographique à l'adresse :  
<http://geoapps.wallonie.be/CigaleInter/#CTX=PE>

## 1.3 Présentation du projet

### 1.3.1 Objet de la demande du projet\*

**Permis d'environnement pour un camping touristique de 115 emplacements.**

### 1.3.2 Type de projet

Votre demande\* :

- Concerne la mise en activité d'un nouvel établissement ou un établissement n'ayant pas encore eu de permis
- Est relative à un établissement existant, et concerne :
  - Le maintien en activité de l'établissement avec ou sans extension d'activités, le permis arrivant à échéance ⓘ

demandez anticipativement pour la raison suivante :

.....  
.....  
.....  
.....

- Une extension ou une transformation d'activités de l'établissement (permis demandé uniquement pour cette partie) ⓘ
- Une modification législative de la liste des activités et installations classées ⓘ

Connaissez-vous le numéro public de l'établissement pour lequel vous introduisez une demande (numéro géré par l'administration régionale) ?

- Oui, indiquez les références :  
Numéro d'établissement ..... Auprès de la direction de .....
- Non

Votre projet est-il temporaire ou d'essai ?\*

- Oui, précisez :
  - Temporaire ⓘ
  - D'essai ⓘ
- Non

Votre projet est-il mobile ? ⓘ\*

- Oui
- Non

Vous souhaitez obtenir un permis pour une :\*

- Durée légale ⓘ
- Durée inférieure à la durée légale\*
  - Durée souhaitée ..... jours ..... mois ..... années
  - Date de fin souhaitée ..... (dd/mm/yyyy)

### 1.3.3 Servitudes et autres droits

Le projet pourrait-il éteindre ou modifier des servitudes ?\* ⓘ

- Oui, dans ce cas, remplissez le tableau suivant pour les parcelles concernées en reprenant la numérotation du chapitre «1.2.2 Liste des parcelles »
- Non



1.3.4 Liste des rubriques d'activités (« Rubriques PE »)

Remplissez les numéros des rubriques concernées par la demande\* :

*Pour rappel, s'il y a une rubrique de classe 1, veuillez joindre une étude d'incidences sur l'environnement.*

**55.22.02 : TERRAINS DE CAMPING**

**55.30.01 : RESTAURANT**

**63.12.07.01 : DÉPÔTS DE GAZ DE BUTANE/PROPANE EN RÉSERVOIRS FIXES**

**63.12.07.03 : DÉPÔTS DE GAZ DE BUTANE/PROPANE EN RÉCIPIENTS MOBILES**

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

### 1.3.5 Schéma de procédé

Un schéma de procédé est un diagramme utilisé pour décrire les flux de matière.

Votre projet met-il en œuvre un procédé ?\* ⓘ

- Oui, décrivez-le et joignez à votre dossier un schéma de procédé (flowsheet) en document attaché n° ..

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Non

### 1.3.6 Phasage du projet

Votre projet comporte-t-il un phasage ?\*

- Oui, joignez à votre dossier le phasage en document attaché n° .....
- Non

## 1.4 Présentation de l'établissement

### 1.4.1 Description de l'établissement

Décrivez l'activité principale de votre établissement et/ou le cadre dans lequel s'inscrit le projet (Si précision supplémentaire par rapport l'objet de la demande) ⓘ

**Régularisation d'un camping de 115 emplacements avec cafétaria/restaurant, existant depuis 1989.**

**Une mise en conformité avec l'article 250 du Code wallon touristique est en cours. Un programme d'évacuation des mobil-homes, caravanes non conformes a été négocié et accepté par le CGT. Ce programme prévoit une évacuation en phases à terminer avant le 31/12/2024.**

**Le camping deviendra un camping réservé exclusivement aux campeurs de passage.**

Nombre d'équivalents temps plein ⓘ présents au sein de l'établissement par an :  
Personnel administratif **1** Personnel de production **8 (en saison estivale)**

### 1.4.2 Directives européennes

L'établissement est-il concerné par la directive établissant un système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre (ETS) ?\* ⓘ

- Oui, remplissez l'annexe 1/9 - Formulaire relatif aux installations et activités émettant des gaz à effet de serre
- Non

L'établissement est-il concerné par la directive SEVESO (gestion des risques industriels liés à la manipulation, fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses) ?\*

- Oui, quel est le seuil SEVESO ?\*
- Bas, remplissez la Notice d'identification des dangers
  - Haut, remplissez l'Étude de sûreté
- Non

L'établissement est-il concerné par la directive relative aux émissions industrielles IED (Industrial Emission Directive) / IPPC (Integrated Prevention and Pollution Control) ?\*

- Oui, votre projet fait-il intervenir une ou plusieurs activités IED/IPPC et/ou plusieurs activités techniquement et géographiquement liée(s) à celle(s)-ci ?\*
- Oui, remplissez l'annexe 1/5 - Formulaire relatif aux établissements visés par la directive relative aux émissions industrielles (IED/IPPC)
  - Non
- Non

### 1.4.3 Permis et autorisations

Remplissez le tableau pour tous les documents officiels existants, dont vous disposez, liés à l'établissement ①.

Type de l'acte*	Date* (dd/mm/yyyy)	Autorité	Référence de l'acte	Échéance (dd/mm/yyyy)	Document à joindre*
<b>Permis de bâtir pour un bâtiment sanitaire</b>	<b>29/03/1978</b>	<b>CBE</b>	<b>/ /</b>		n° <b>5</b>
<b>Permis de bâtir pour la construction d'un bâtiment sanitaire</b>	<b>05/11/1980</b>	<b>CBE</b>	<b>/ /</b>		n° <b>5</b>
<b>Permis de bâtir (agrandissement bât. sanitaire n° 1 et cafétéria pour l'exploitation d'un restaurant)</b>	<b>04/07/1990</b>	<b>CBE</b>	<b>/ /</b>		n° <b>5</b>
<b>Permis de camping</b>	<b>09/08/1989</b>	<b>CBE</b>	<b>2/874.1/103/89</b>		n° <b>5</b>
<b>Permis de camping/caravaning</b>	<b>16/04/2003</b>	<b>CBE</b>	<b>2/874.1/L.Vanhalle/C.V</b>		n° <b>5</b>
<b>Déclaration</b>	<b>17/08/2020</b>	<b>CBE</b>	<b>752.3/GAZ/2020.1360</b>		n° <b>5</b>
					n°

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

#### 1.4.4 Plan descriptif

Le **plan descriptif** de l'établissement (existant et/ou projeté) comprend ⓘ :

- Les parcelles avec une numérotation de P1 à P<sub>N</sub> sur une carte comprenant le parcellaire cadastral où « N » représente le nombre des parcelles concernées par l'implantation de l'établissement ;
- Les bâtiments avec une numérotation de B1 à B<sub>N</sub> où « N » représente le nombre de bâtiments concernés par l'établissement, l'emplacement des locaux, des ateliers ;
- Les installations avec une numérotation de I1 à I<sub>N</sub> où « N » représente le nombre d'installations, en ce compris des appareils, des cheminées, des prises d'eau souterraine, des circuits d'évacuation, des réservoirs souterrains (pour les forages et prises d'eau, si le plan n'est pas géoréférencé, vous devez indiquer les coordonnées Lambert ou GPS de chaque installation) ;
- Les dépôts de substances ou de mélanges (matières premières et auxiliaires...) avec une numérotation de DS1 à DS<sub>N</sub> où « N » représente le nombre de dépôts ;
- Les dépôts de déchets avec une numérotation de DD1 à DD<sub>N</sub> où « N » représente le nombre de dépôts ;
- Chaque déversement<sup>2</sup> composant les rejets d'eaux usées. Chaque déversement est numéroté de (DEV1 à DEV<sub>N</sub>) où « N » représente le nombre de déversements ;
- Chaque rejet<sup>3</sup> d'eaux usées dans son récepteur respectif. La localisation est indiquée par une flèche qui pointe l'endroit d'introduction dans le milieu récepteur et l'emplacement du dispositif de contrôle sur le rejet. Chaque rejet est numéroté de RE1 à RE<sub>N</sub> où « N » représente le nombre de rejets ;
- Les rejets atmosphériques canalisés avec une numérotation de RA1 à RA<sub>N</sub> où « N » représente le nombre de rejets atmosphériques canalisés. La localisation est indiquée d'une croix à l'endroit du centre de l'évacuation.

Joignez ce ou ces plans en document(s) attaché(s) n°\* 4

<sup>2</sup> Par déversement, on entend un point intermédiaire (chambre de visite) qui est utilisé pour contrôler la qualité de l'eau avant un éventuel mélange.

<sup>3</sup> Par rejet d'eaux usées, on entend l'endroit d'où les eaux usées de l'établissement sont évacuées à l'extérieur de celui-ci (dans un récepteur de type : égouts publics, eaux de surface, voies artificielles d'écoulement). Un rejet d'eaux usées peut donc être composé de plusieurs déversements.



1.4.6 Liste des Installations et Activités [IN]

Doivent **impérativement** figurer dans ce tableau toutes les installations et activités (y compris les installations de regroupement, de tri et de prétraitement). ①

Installations IN				Énergie		Emplacement		Statut de l'installation par rapport au permis précédent* ①
Identification de l'installation sur le plan descriptif*	Description ou dénomination usuelle de l'installation* <i>S'il s'agit d'un groupe ou ensemble d'installations, précisez-le au début de la dénomination et utilisez le même intitulé pour les installations appartenant à un même ensemble</i>	Capacité nominale (Spécifiez les unités)	Capacité demandée* (si différente de la capacité nominale) (Spécifiez les unités)	Produite (P)	Utilisée (U)	Dans BN	Sur PN (si pas de BN)	
I 1	<b>Terrain de camping avec emplacements de passage (caravanes tractées par voiture, camping-cars, tentes)</b>	<b>115</b>			<b>Elect.</b>	<b>B</b>	<b>P 1</b>	<b>nouveau</b>
I 2	<b>Restaurant/Bar</b>	<b>110 places assises</b>			<b>Elect.+ Gaz</b>	<b>B 1</b>	<b>P</b>	<b>nouveau</b>
I 3	<b>Aérotherme à gaz de propane à soufflage direct</b>	<b>12 kW</b>			<b>Gaz</b>	<b>B 1</b>	<b>P</b>	<b>nouveau</b>
I 4	<b>Sanitaires</b>	<b>7 WC + 2 douches</b>			<b>Elect.</b>	<b>B 1</b>	<b>P</b>	<b>nouveau</b>
I 5	<b>Sanitaires</b>	<b>7 WC + 2 douches</b>			<b>Elect.</b>	<b>B 2</b>	<b>P</b>	<b>nouveau</b>
I 6	<b>Dévidoir des eaux usées domestiques (+ WC chimiques) des camping-cars, mobil-homes</b>	<b>Raccord direct à l'égout</b>				<b>B</b>	<b>P 1</b>	<b>nouveau</b>

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

## 1.4.7 Liste générale des dépôts

## 1.4.7.1 Dépôts Substances ou mélanges [DSN] (pas les déchets)

Doivent **impérativement** figurer dans ce tableau tous les dépôts qu'il s'agisse de substance dangereuse ou non.

Sont considérés comme dangereux les substances ou mélanges dont les emballages ou les fiches de données de sécurité (FDS) présentent au moins un des pictogrammes suivants :



Identification du dépôt sur le plan descriptif*	Nom usuel et/ou description*	Quantité maximale sur le site en m3, kg, t, L	Fréquence de rotation	Dangereux (Notez le CAS ET joignez la fiche sécurité en document attaché)		Mode de stockage (Décrivez ou joignez une pièce jointe ou un plan en document attaché)	Emplacement		Statut du dépôt par rapport au permis précédent* ①
				<input type="checkbox"/>	CAS		Dans B <sub>N</sub>	Sur P <sub>N</sub> , (si pas de B <sub>N</sub> )	
DS 1	Citerne à gaz de propane	1.600 l	2.000 l/an	<input checked="" type="checkbox"/>	CAS n° 74-98-6	Citerne aérienne	B	P 1	nouveau
DS 2	Réceptacles mobiles de propane	450 l	2.200 l/an	<input checked="" type="checkbox"/>	CAS n° 74-98-6	Par terre /endroit bien ventilé	B 3	P	nouveau
DS				<input type="checkbox"/>	CAS n°		B	P	
DS				<input type="checkbox"/>	CAS n°		B	P	
DS				<input type="checkbox"/>	CAS n°		B	P	
DS				<input type="checkbox"/>	CAS n°		B	P	
DS				<input type="checkbox"/>	CAS n°		B	P	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

1.4.7.2 Dépôts de Déchets [DD<sub>N</sub>]

Identification du dépôt sur le plan descriptif*	Nom usuel et/ou description*	Quantité maximale sur le site (m <sup>3</sup> , kg, t, l)	Flux annuel en m <sup>3</sup> , kg, t, l (exprimé par an)	État physique	Mode de stockage (Décrivez ou joignez un document attaché ou un plan)	Emplacement		Statut du dépôt par rapport au permis précédent ⓘ
						Dans BN	Sur P <sub>N</sub> , (Si pas de B <sub>N</sub> )	
DD 1	<b>Déchets ménagers recyclables (papiers, cartons, tetra brik, canettes, bouteilles, etc..)</b>	<b>100 kg</b>	<b>1,5 To</b>	<b>Solide</b>	<b>Conteneurs</b>	<b>B</b>	<b>P 1</b>	<b>nouveau</b>
DD 2	<b>Déchets ménagers</b>	<b>200 kg</b>	<b>5 To</b>	<b>Solide</b>	<b>Conteneur</b>	<b>B</b>	<b>P 1</b>	<b>nouveau</b>
DD 3	<b>Bulles à verre</b>	<b>500 kg</b>	<b>2 To</b>	<b>Solide</b>	<b>Bulle</b>	<b>B</b>	<b>P 1</b>	<b>nouveau</b>
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	
DD						<b>B</b>	<b>P</b>	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

Décrivez les mesures de prévention, valorisation ou élimination des déchets ou joignez cette description en document attaché n° \*

**Les déchets ménagers produits sont triés dans un « parc à conteneurs » situé sur le camping. Les déchets recyclables sont envoyés vers des filières de recyclage ; la fraction résiduelle et la fraction organique sont collectées par des collecteurs agréés.**

## 1.5 Urbanisme

### 1.5.1 Permis d'environnement ou permis unique (environnement + urbanisme) ?

Des actes et travaux soumis à permis d'urbanisme sont-ils nécessaires à la réalisation du projet ?\* ①

Oui

Le projet concerne-t-il un bien classé, un bien inscrit sur une liste de sauvegarde, un bien situé sur une zone de protection et/ou un bien classé au titre de site archéologique ?\* ①

Oui, alors une demande de permis d'urbanisme doit être introduite de manière séparée

Non, alors les pièces et renseignements requis par la législation urbanistique doivent être joints en documents attaché au présent formulaire excepté la Notice d'évaluation des incidences. Cependant, **il y a lieu de compléter la suite du présent cadre.**

Non, vous êtes dispensé de remplir les questions suivantes de ce cadre 1.5 Urbanisme

### 1.5.2 Voirie

Une création, suppression ou modification de la voirie communale ① est-elle nécessaire à la réalisation du projet ?\*

Oui, remplissez le tableau ci-dessous

Non

Voirie communale*	Nature des modifications*	Justification*

### 1.5.3 Description du site avant la mise en œuvre du projet

Quelle est la pente naturelle du terrain ?\*

inférieure à 6%

entre 6 et 15%

supérieure à 15%

Quelle est l'occupation du sol (terres de culture, prairies, friche agricole, forêt, pelouse, bâtiment, surface imperméabilisée, friche industrielle...) ?\*

.....

Quelles sont les conséquences du projet sur les équipements des voiries existants ?\* ①

.....

.....

.....

.....

#### 1.5.4 Phase du chantier

Le projet entraîne-t-il ?

Des travaux de démolition ?\*

- Oui, quelle est la nature de ceux-ci ? .....
- Non

Une modification sensible du relief du sol (remblais, déblais) ?\* ⓘ

- Oui
- Non

Un déboisement ou un abattage ?\* ⓘ

- Oui, précisez l'objet de celui-ci .....
- Non

## 2 DEUXIÈME PARTIE : EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

### 2.1 Introduction

Y a-t-il une étude d'incidences sur l'environnement ?\* ⓘ

Oui, joignez-la à votre dossier en document attaché n°\* .....

Y a-t-il des recommandations avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord ?\*

Oui, listez-les et expliquez pourquoi pour chacune d'entre-elles ou joignez-les à votre dossier en document attaché n°....

.....

.....

.....

.....

.....

Non

Non

## 2.2 Effets sonores

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sonores .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

En l'absence d'étude d'incidences, disposez-vous d'une étude acoustique ?\* ①

- Oui, joignez-la à votre dossier en document attaché n° .....
- Non, remplissez le tableau ci-dessous pour chaque source de bruit de votre établissement ①

Description de la source de bruit et/ou du bruit généré

**Le bar/restaurant et les vacanciers peuvent générer des bruits.**

Installation/activité générant le bruit (reprendre l'identifiant utilisé dans le tableau du chapitre 1.4.6)	I 3	I 1
	I	I
	I	I

Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée, si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
Semaine	Week-ends et jours fériés	
de 9 h 00 à 01 h 00	de 8 h 00 à 01 h 00	<b>Juillet-Août</b>

Description des moyens d'atténuation du bruit (précisez si existants ou futurs)  
 (exemples : Double-vitrage, sas d'entrée, isolation acoustique, silencieux, murs antibruit, etc.)

**Le bar/restaurant est ouvert durant les périodes de vacances d'été entre 9 h et 1 h du matin. Le règlement intérieur du camping interdit le fonctionnement des appareils sonores et la circulation des véhicules à moteur sur le camping à partir de 22 h.**

Joignez à votre dossier la fiche technique mentionnant la puissance acoustique de la source de bruit en document attaché n° .....

Y a-t-il un système de surveillance de vos émissions sonores dans l'environnement ?\*

- Oui, joignez à votre dossier le descriptif en document attaché n°
- Non

## 2.3 Effets sur les eaux

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur les eaux : .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, remplissez uniquement les tableaux concernant les rejets (cadre 2.3.3) ainsi que concernant les déversements (cadre 2.3.4.1) et passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

### 2.3.1 Usage de l'eau

Utilisez-vous de l'eau pour vos activités ?\*



Oui

a) Type d'eaux entrantes

Type d'eaux entrantes*	Volume d'eau utilisé (précisez l'unité : m <sup>3</sup> /j ou m <sup>3</sup> /an)
<input checked="" type="checkbox"/> Eau de distribution	1.200 m <sup>3</sup> /an
<input type="checkbox"/> Prise d'eau de surface ⓘ	
<input type="checkbox"/> Prise d'eau souterraine ⓘ	
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser	

b) Quels sont les usages de l'eau ?

- Domestique
- Industriel (Production, nettoyage) ⓘ
- Refroidissement ⓘ
- Agricole ⓘ

c) Si vous avez coché un usage industriel, quel est le volume spécifique d'eau nécessaire pour réaliser une unité de produit fini (Précisez l'unité : celle visée dans les conditions intégrales et sectorielles ou, à défaut, par m<sup>3</sup>/tonne) ?

Identification de l'installation sur le plan descriptif*	Produit fini*	Volume spécifique d'eau*



Non, justifiez\* ⓘ

.....

### 2.3.2 Schéma des écoulements des eaux jusqu'à leurs rejets

Joignez à votre dossier le schéma en document attaché n°\* .....

2.3.3 Énumération des points de rejet d'eaux [REN]

Identification du rejet d'eau sur le plan descriptif*	Où part l'eau/nature du récepteur* ⓘ	Statut du rejet par rapport au permis précédent* ⓘ
<b>RE 1</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Égout	<b>nouveau</b>
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE 2</b>	<input type="checkbox"/> Égout	<b>nouveau</b>
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input checked="" type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	
<b>RE</b>	<input type="checkbox"/> Égout	
	<input type="checkbox"/> Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol ⓘ	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

### 2.3.4 Eaux usées en ce compris les eaux pluviales

#### 2.3.4.1 Points de déversement d'eau [DEV<sub>N</sub>]

Identification du déversement sur le plan descriptif* ①	Identification du rejet sur le plan descriptif*	Installation/activité (I...), dépôt (D...) ou bâtiment (B...) générant le déversement*	Systèmes de surveillance	Résultat d'analyse	Type d'eau	Débit		Superficie collectée en m <sup>2</sup>	Statut du déversement par rapport au permis précédent* ①
						m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /heure		
DEV 1	RE 1	I1 (les rejets individuels des emplacements dans le réseau d'égouttage interne du camping)		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....  <input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				nouveau
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux usées domestiques	10			
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
					<input type="radio"/> Eaux agricoles Précisez .....				
DEV 2	RE 1	I2		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....  <input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				nouveau
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux usées domestiques	4			
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
					<input type="radio"/> Eaux agricoles Précisez .....				
DEV 3	RE 1	I4		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° .....  <input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				nouveau
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux usées domestiques	10			
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
					<input type="radio"/> Eaux agricoles Précisez .....				

Suite du tableau des déversements 

 Début du tableau des déversements

Identification du déversement sur le plan descriptif* ①	Identification du rejet sur le plan descriptif*	Installation/activité (I...), dépôt (D...) ou bâtiment (B...) générant le déversement*	Systèmes de surveillance	Résultat d'analyse	Type d'eau	Débit		Superficie collectée en m²	Statut du déversement par rapport au permis précédent* ①
						m³/jour	m³/heure		
<b>DEV 4</b>	<b>RE 1</b>	<b>I5</b>		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....  <input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				<b>nouveau</b>
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux usées domestiques	<b>10</b>			
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
					<input type="radio"/> Eaux agricoles Précisez .....				
<b>DEV 5</b>	<b>RE 1</b>	<b>I6</b>		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....  <input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				<b>nouveau</b>
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux usées domestiques	<b>1,5</b>			
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
					<input type="radio"/> Eaux agricoles Précisez .....				
<b>DEV 6</b>	<b>RE 2</b>	<b>P1 + B2 + B3</b>		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....  <input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				<b>nouveau</b>
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input type="radio"/> Eaux usées domestiques				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux pluviales		<b>18.800</b>		
					<input type="radio"/> Eaux agricoles Précisez .....				

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

Identification du déversement sur le plan descriptif* ①	Identification du rejet sur le plan descriptif*	Installation/activité (I...), dépôt (D...) ou bâtiment (B...) générant le déversement*	Systèmes de surveillance	Résultat d'analyse	Type d'eau	Débit		Superficie collectée en m²	Statut du déversement par rapport au permis précédent** ①
						m³/jour	m³/heure		
<b>DEV 7</b>	<b>RE 2</b>	<b>B1</b>		<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				<b>nouveau</b>
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input type="radio"/> Eaux usées domestiques				
					<input checked="" type="radio"/> Eaux pluviales				
				<input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux agricoles			<b>260</b>	
				Précisez .....					
<b>DEV</b>	<b>RE</b>			<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input type="radio"/> Eaux usées domestiques				
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
				<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux agricoles				
				Précisez .....					
<b>DEV</b>	<b>RE</b>			<input type="radio"/> Oui, joignez les analyses en document attaché n° ....	<input type="radio"/> Eaux usées industrielles ①				
					<input type="radio"/> Eaux de refroidissement				
					<input type="radio"/> Eaux usées domestiques				
					<input type="radio"/> Eaux pluviales				
				<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Eaux agricoles				
				Précisez .....					

### 2.3.4.2 Moyens mis en œuvre pour réduire les incidences

Copiez le tableau ci-dessous pour chaque déversement et numérotez les pages ..... / .....

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)\* **DEV1**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ?

En continu, précisez la durée du déversement ..... h/jour **7** j/semaine j/mois

Par batch<sup>4</sup>, donnez

▪ La fréquence ..... h/jour ..... j/semaine ..... j/mois

▪ Le volume ..... m<sup>3</sup>/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

**Les emplacements sont tous équipés d'un sterput raccordé directement à l'égouttage interne du camping. L'égouttage du camping se rejette dans un collecteur d'IDELUX Eau.**

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)\* **DEV2**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ?

En continu, précisez la durée du déversement **3** h/jour ..... j/semaine j/mois

Par batch<sup>5</sup>, donnez

▪ La fréquence ..... h/jour ..... j/semaine ..... j/mois

▪ Le volume ..... m<sup>3</sup>/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

**Les eaux usées domestiques de la cafétéria/restaurant se rejettent dans l'égout interne du camping, qui est raccordé à l'égouttage public.**

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)\* **DEV3 et DEV4**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ?

En continu, précisez la durée du déversement h/jour **7** j/semaine j/mois

Par batch<sup>6</sup>, donnez

▪ La fréquence ..... h/jour ..... j/semaine ..... j/mois

▪ Le volume ..... m<sup>3</sup>/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

**Les eaux usées domestiques des installations sanitaires se rejettent dans l'égout interne du camping, qui est raccordé à l'égouttage public d'IDELUX Eau.**

<sup>4</sup> Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

<sup>5</sup> Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

<sup>6</sup> Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)\***DEV5**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ?

En continu, précisez la durée du déversement h/jour **7** j/semaine j/mois

Par batch<sup>7</sup>, donnez

▪ La fréquence ..... h/jour ..... j/semaine ..... j/mois

▪ Le volume ..... m<sup>3</sup>/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

**Les eaux usées des camping-cars de passage et les WC chimiques seront versées dans un dévidoir qui est directement raccordé à l'égouttage interne du camping. Ces eaux arriveront également dans l'égouttage public d'IDELUX Eau.**

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)\***DEV6 + DEV7**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ?

En continu, précisez la durée du déversement h/jour **7** j/semaine j/mois

Par batch<sup>8</sup>, donnez

▪ La fréquence ..... h/jour ..... j/semaine ..... j/mois

▪ Le volume ..... m<sup>3</sup>/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

**Les eaux pluviales s'infiltrent toutes dans le sol**

### 2.3.4.3 Réseau d'égouttage public

Le rejet d'eaux usées industrielles se fait-il dans un réseau d'égouttage public ?\* ①

Oui

Le Oui réseau d'égouttage public aboutit-il dans une station d'épuration publique ?\*

Oui, joignez à votre dossier votre projet de contrat d'assainissement industriel en document attaché n° .....

Non, joignez à votre dossier l'avis préalable de l'organisme d'assainissement compétent (OAA) en document attaché n° .....

Non

<sup>7</sup> Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

<sup>8</sup> Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.



## 2.4 Effets sur l'air

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur l'air .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, remplissez uniquement le tableau concernant les rejets (cadre 2.4.1.1) et passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

### 2.4.1 Rejets atmosphériques

Le projet ou l'établissement engendre-t-il des rejets atmosphériques ?\* ①

Oui, remplissez les tableaux ci-dessous

Non, justifiez\* ①

.....  
.....

#### 2.4.1.1 Caractéristiques des rejets canalisés

Identification du rejet atmosphérique sur le plan descriptif*	N° installation (I....) ou dépôt (D.....)	Hauteur du débouché par rapport au sol (mètres)	Nature des effluents	Résultats d'analyse des effluents* (si oui, joignez les analyses à votre dossier)	Joignez la documentation technique <sup>9</sup> en document attaché	Statut du rejet par rapport au permis précédent ①
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	
RA				<input type="radio"/> Oui, document attaché n° .... <input type="radio"/> Non	n°	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

<sup>9</sup> Documentation technique des mesures d'épuration des rejets et des systèmes de surveillance

### 2.4.1.2 Caractéristiques des rejets non canalisés (diffus)

Identification de l'installation ou du dépôt sur le plan descriptif*	Nature du rejet* ⓘ	Joignez la documentation des systèmes de surveillance en document attaché*
<b>I 3</b>	<b>Air chaud de l'aérotherme</b>	n°
		n°

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

Y a-t-il des résultats d'analyse de ces rejets ?\* ⓘ

- Oui, joignez les analyses en document attaché n°\* .....
- Non

2.4.2 Le projet engendre-t-il des émissions olfactives perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?\*

Oui, remplissez les tableaux ci-dessous

Non, justifiez\* ①

**Sur le terrain de camping, il n'y a aucune activité ou aucun dépôt qui produit des émissions olfactives perceptibles à l'extérieur du site.**

Identification de l'installation ou du dépôt sur le plan descriptif*	Évacuation*	Nature des émissions ①	Mesures de prévention pour réduire les odeurs
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		
	<input type="radio"/> Verticale <input type="radio"/> Non canalisée <input type="radio"/> Non verticale		

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

Disposez-vous d'une étude de dispersions d'odeur ?\* ①

Oui, joignez-la à votre dossier en document attaché n°\* .....

Non

## 2.5 Effets sur les sols et les eaux souterraines

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur les sols et eaux souterraines .....

Même si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, remplissez les cadres 2.5.1 Etat du sol et 2.5.2 Obligations liées au sol.

Si l'étude d'incidences sur l'environnement répond pleinement aux questions du cadre 2.5.3 Impact du projet, il n'est pas nécessaire de le remplir.

### 2.5.1 Etat du sol

Le terrain visé comporte-t-il au moins une pollution connue du sol ou des eaux souterraines ?\*

Oui

Votre demande de permis comprend-elle l'introduction d'un projet d'assainissement ?\* ⓘ

Oui, joignez à votre dossier le projet d'assainissement en document attaché n° .....

Non

Non

### 2.5.2 Obligations liées au sol

Si votre demande est relative à un établissement existant et concerne ⓘ

a) Le maintien en activité de l'établissement, avec ou sans extension des activités :  
Une ou plusieurs installations ou activités autorisées actuellement présentent-elles un risque pour le sol ?\*

Oui : une étude d'orientation, destinée à vérifier la présence éventuelle d'une pollution du sol et le cas échéant de la décrire et d'en estimer l'ampleur, doit être réalisée

Non

b) Une extension ou une transformation des activités de l'établissement (permis demandé uniquement pour cette partie) :  
Une ou plusieurs installations ou activités autorisées actuellement présentent-elles un risque pour le sol ?\*

Oui, une ou plusieurs de ces installations ou activités prennent-elles fin ?\*

Oui : une étude d'orientation, destinée à vérifier la présence éventuelle d'une pollution du sol et le cas échéant de la décrire et d'en estimer l'ampleur, doit être réalisée

Non

Non

Si une étude d'orientation est exigée, disposez-vous d'une dérogation ou d'une dispense ? ⓘ

Oui, suite à votre demande, vous avez reçu une décision du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Direction de l'Assainissement des Sols) accordant cette dérogation ou cette dispense

Oui, suite à votre demande, vous n'avez pas reçu de décision dans les délais impartis, mais le rapport de l'expert agréé sol conclu à la non-nécessité de réaliser une étude d'orientation

Non, indiquez le numéro de dossier de l'étude d'orientation (EO) que vous avez envoyée au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Direction de l'Assainissement des Sols)\* n° .....

Votre projet concerne-t-il une installation ou une activité présentant un risque pour le sol ?\* ⓘ

Oui, joignez à votre dossier l'extrait conforme de la Banque de Données de l'Etat des Sols en document attaché n° .....

Décrivez les éventuels impacts des données de la Banque de Données de l'Etat des Sols –BDES- sur le projet visé (par exemple : une pollution du sol mentionnée, la présence d'un Certificat de Contrôle du Sol comprenant des mesures de sécurité, des mesures de suivi ou des restrictions d'usage...) et donnez un justificatif des mesures prévues pour en tenir compte dans le cadre du projet visé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Non

### 2.5.3 Impact du projet

Quels sont les impacts significatifs potentiels du projet sur le sol et des eaux souterraines ? ⓘ

**Le projet n'a pas d'impact significatif potentiel sur le sol ou les eaux souterraines.**

**Un impact pourrait être une fuite dans le réseau d'égouttage du camping.**

Quelles sont les mesures de protection du sol et des eaux souterraines ? ⓘ

Décrivez les mesures existantes

**Les eaux usées domestiques sont collectées par un réseau d'égouttage interne au camping. Ces eaux se rejettent dans l'égouttage public et sont épurées dans la station d'épuration d'IDELUX Eau. Cette canalisation interne est régulièrement contrôlée et nettoyée pour éviter tout problème ou fuite vers le sol.**

Décrivez les mesures prévues

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 2.6 Effets liés à la circulation des véhicules (charroi)

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets liés à la circulation des véhicules (charroi) .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Nature ①	Véhicule		Mouvement	
	Nombre total de mouvements	Type de véhicule ①	Fréquence	Horaire
Véhicules personnels (y compris voitures de société)	4	Voitures	1 x/jour (3 mois de l'année)	7h-01h
Véhicules visiteurs	115	Voiture/Motor-homes/caravanes	Par jour pendant 3 mois de l'année	8h-22h
Véhicules de service				
Livraisons - Enlèvements	2	Camion	Semaine	8h-18h
Parking	Interne	Externe		
Nombre de places	120			

Décrivez succinctement le charroi du personnel, de la clientèle, des fournisseurs et des transporteurs pour les aspects suivants : Mode d'accès au site, plan de circulation interne et externe, réseau routier environnant, itinéraire local prévu OU joignez cette description en document attaché n° ..... \*

**Les clients et les fournisseurs du camping arrivent tous via la route de Bomal.**

Décrivez les éventuelles nuisances liées à la circulation des véhicules (charroi) et les moyens mis en place pour les réduire ou les supprimer\*

**En théorie, chaque emplacement du camping pourrait être lié à un véhicule qui entre/sort par jour du camping. Dans la pratique, de nombreux vacanciers n'utilisent pas leur véhicule tous les jours, ils partent/rentrent à des heures différentes et certains vacanciers arrivent à vélo ou à pied. Les nuisances liées à la circulation sont limitées et elles ne sont pas perceptibles dans le village de Barvaux ou dans la région.**

## 2.7 Effets générés par les vibrations

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets par les vibrations .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Le projet occasionne-t-il des vibrations susceptibles d'être ressenties hors de l'établissement ?\*

Oui, remplissez le tableau ci-dessous

Non, justifiez ①

**Aucune activité ou installation ne produit de vibrations.**

Identification de l'installation ou du dépôt sur le plan descriptif*	Vibrations intermittentes*	Vibrations continues*	Système de surveillance et résultat de mesure (ou performance garantie)	Mesures de prévention pour réduire les vibrations
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

## 2.8 Effets sur un site Natura 2000 et sur la Biodiversité

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur un site Natura 2000 et sur la Biodiversité .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Le projet est-il susceptible d'affecter un site Natura 2000 ?\*

- Oui, quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?\*
- Non, justifiez\* ⓘ

**Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 80 m à l'autre côté de l'Ourthe. Il s'agit du site BE34005. Le camping ne peut pas directement affecter ce site par ses activités.**

Le projet est-il susceptible d'affecter une ou plusieurs espèces protégées par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature ?\* ⓘ

- Oui, quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?\*
- Non, justifiez\* ⓘ

**Les activités du camping, existant depuis 1989, n'affectent pas d'espèces protégées.**

Le projet est-il susceptible d'affecter la biodiversité de manière significative ?\*

- Oui, quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?\*
- Non, justifiez\* ⓘ

**Beaucoup de surfaces du camping ne sont pas étanchéifiées, de nombreux arbres et arbustes sont toujours présents sur le site. La biodiversité n'est pas très riche mais le camping n'affecte dans aucun cas la biodiversité du voisinage de manière significative.**

## 2.9 Effets supplémentaires

### 2.9.1 Effets cumulatifs

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets cumulatifs .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Y a-t-il, à proximité de votre projet, d'autres établissements ou d'autres projets autorisés générant des effets indirects, synergiques ou cumulatifs aux vôtres ?\* ⓘ

Oui, précisez

Non, justifiez ⓘ

**Aucun autre établissement à proximité ne génère d'effets indirects, synergiques ou cumulatifs au camping.**

### 2.9.2 Impact sur des territoires voisins

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux impacts sur des territoires voisins .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Votre projet est-il susceptible d'avoir des incidences non négligeables sur l'environnement d'une autre Région, d'un autre État membre de l'Union Européenne ou d'un État faisant partie de la Convention d'Espoo ?\* ⓘ

Oui, identifiez les États et régions concernés et quelles sont les incidences

Non, justifiez ⓘ

**Le camping se situe très loin des frontières régionales ou nationales.**

### 2.9.3 Autres effets

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux autres effets.....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Le projet génère-t-il d'autres effets significatifs sur l'environnement que ceux mentionnés précédemment (tels que notamment le patrimoine culturel, les biens matériels, le paysage, la santé humaine, les terres, le sous-sol, l'énergie et le climat) ?

Oui, identifiez ces effets

.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....

Disposez-vous d'un système de surveillance pour ces autres effets sur l'environnement ?

Oui, joignez une description des systèmes de surveillance pour chaque type d'effet en document(s) attaché(s) n° .....

Non

Non

2.9.4 Y-a-t-il des interactions entre les différents effets du projet ?

Oui, identifiez ces interactions

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Non

## 2.10 Mesures palliatives ou protectrices

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux mesures palliatives ou protectrices .....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Justifiez les choix et de l'efficacité des mesures palliatives ou protectrices éventuelles ou de l'absence de ces mesures \*

**L'ensemble des eaux usées domestiques sont épurées dans une station d'épuration publique. Aucune citerne enterrée d'hydrocarbures qui pourrait avoir des effets négatifs sur le sol, les eaux souterraines l'eau de surface ne se trouve sur le site.**

## 3 TROISIÈME PARTIE : DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

### 3.1 Confidentialité

La demande contient-elle des données à caractère confidentiel, liées aux secrets de fabrication et aux brevets ou au risque de sécurité (par exemple les mesures ou risques liés au contre-terrorisme) ?\*

- Oui, placez-les dans une enveloppe scellée à l'attention du Fonctionnaire Technique et inscrivez-le également dans la liste des documents à joindre en cochant la case confidentielle
- Non

### 3.2 Documents à joindre par le demandeur

Les documents déjà renseignés sont obligatoires pour que le dossier soit considéré comme complet au sens des articles 19 et 85 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Si vous remplissez d'autres formulaires (Annexes), et que vous y joignez d'autres documents attachés, complétez également ce tableau pour renseigner ces documents (ex. : plan de puits, étude hydrogéologique, etc.)

n° de document attaché	Type	Objet	Document confidentiel
1	Virement	Copie du récépissé du versement ou de l'avis de débit de virement du droit de dossier (art. 177 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement).	<input type="checkbox"/>
2	Plan de situation	Situation de l'établissement sur une carte à l'échelle adaptée	<input type="checkbox"/>
3	Plan cadastral (à l'exception de la rubrique 92.61.10)	Le plan comprend les parcelles ou parties de parcelles situées dans un rayon de a) 50 mètres mesuré à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci n'est pas soumis à étude d'incidences sur l'environnement ; b) 200 mètres mesuré à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci est soumis à étude d'incidences sur l'environnement ;	<input type="checkbox"/>
4	Plan descriptif	Plan descriptif de l'établissement (voir cadre 1.4.4 Plan descriptif)	<input type="checkbox"/>
5	<b>Permis</b>	<b>Permis existants</b>	<input type="checkbox"/>
6	<b>Note</b>	<b>Gestion des eaux usées</b>	<input type="checkbox"/>
7	<b>Plan</b>	<b>Extrait du PASH</b>	<input type="checkbox"/>
8	<b>Plan</b>	<b>Extrait aléa inondation</b>	<input type="checkbox"/>
9	<b>Plan</b>	<b>Extrait Natura 2000</b>	<input type="checkbox"/>
10	<b>Plan</b>	<b>Extrait plan de secteur</b>	<input type="checkbox"/>
11	<b>Document</b>	<b>Programme de mise en conformité avec l'article 250 du code wallon du tourisme</b>	<input type="checkbox"/>
12			<input type="checkbox"/>
13			<input type="checkbox"/>
14			<input type="checkbox"/>
15			<input type="checkbox"/>
16			<input type="checkbox"/>
17			<input type="checkbox"/>
18			<input type="checkbox"/>
19			<input type="checkbox"/>
20			<input type="checkbox"/>

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages ..... / .....

## 4 QUATRIÈME PARTIE : UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, les informations signalétiques communiquées par une personne physique seront traitées conformément au Décret relatif au permis d'environnement et ces d'arrêtés d'exécution. Le Département des Permis et Autorisation (DPA) du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement traitent celles-ci en vue d'instruire votre dossier prendre position sur la demande et d'assurer le suivi des permis délivrés.

Sauf mention contraire dans ce formulaire et le respect des règles en matière d'accès à l'information environnementale, ces données ne seront communiquées qu'à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, aux Communes sur le territoire de laquelle une enquête publique est organisée, aux Instances d'avis lors de l'instruction de la demande de permis et du recours, au fonctionnaire chargé de la surveillance, au Conseil d'Etat en cas de recours en suspension ou annulations et aux Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Elles seront conservées aussi longtemps que le permis est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel.

Au-delà de ce délai, les données seront conservées sous une forme minimisée permettant au SPW de savoir qu'un permis vous a été attribué et que la date de validité est échue.

Conformément audit règlement, vous pouvez solliciter la rectification de vos données signalétiques auprès des directions extérieures du Département des Permis et Autorisations (DPA) dont dépend la commune de dépôt du dossier :

Direction de Charleroi Rue de l'Écluse 22 B-6000 Charleroi	+32 (0)71 65 47 80 <a href="mailto:rgpe.charleroi.dpa.dgarne@spw.wallonie.be">rgpe.charleroi.dpa.dgarne@spw.wallonie.be</a>
Direction de Liège Rue Montagne Ste-Walburge 2 B-4000 Liège	+32 (0)4 224 57 57 <a href="mailto:rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be">rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be</a>
Direction de Mons Place du Béguinage 16 B-7000 Mons	+32 (0)65 32 82 00 <a href="mailto:rgpe.mons.dpa.dgarne@spw.wallonie.be">rgpe.mons.dpa.dgarne@spw.wallonie.be</a>
Direction de Namur-Luxembourg Avenue Reine Astrid 39 B-5000 Namur	+32 (0)81 71 53 44 <a href="mailto:rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be">rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be</a>

Sur demande via [formulaire](http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958) (<http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958>), vous pouvez avoir accès à vos données qui vous concerne. Le Délégué à la protection des données ([dpo@spw.wallonie.be](mailto:dpo@spw.wallonie.be)) en assurera le suivi.

Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le [Portail de la Wallonie](http://www.wallonie.be) ([www.wallonie.be](http://www.wallonie.be)).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be).

**Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à l'utilisation des données personnelles et marque mon consentement\***



**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 1 :  
Copie du récépissé du versement  
du droit de dossier**

## Détails de l'opération



### MME MARIE LOUISE PETIT RUB CAMPING

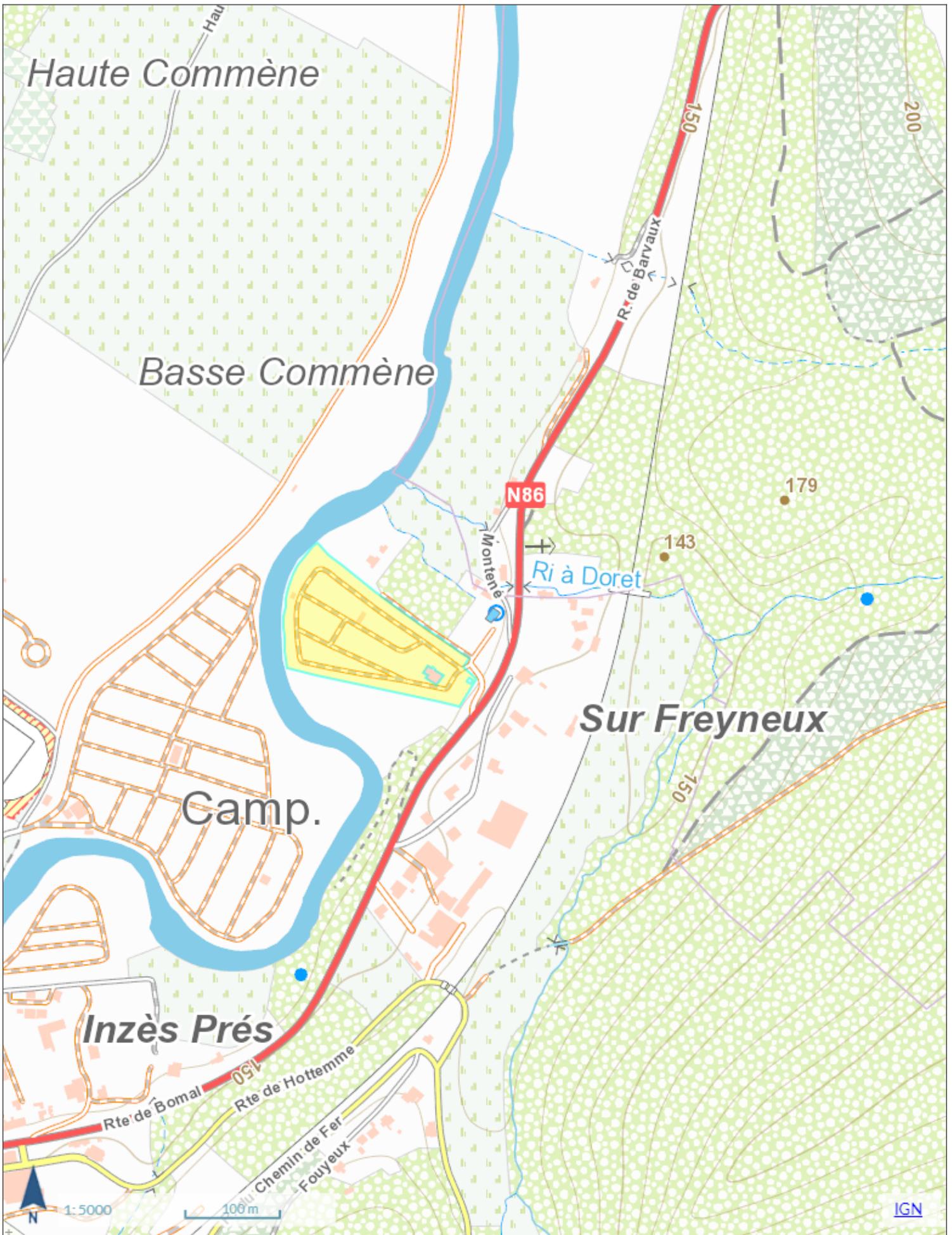
BE87 3400 9592 8994

Date	Description	Type	Montant (EUR)
08 novembre 2022	Virement en euros (SEPA) Business'Bank On-line Vers: dpa Namur Luxembourg - BE66091215021343 Communication: Camping Rosa Pre Barvaux S/O Date valeur : 08/11/2022 Numéro d'opération : 741	Autre	-125,00

**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 2 :  
Plan de situation**

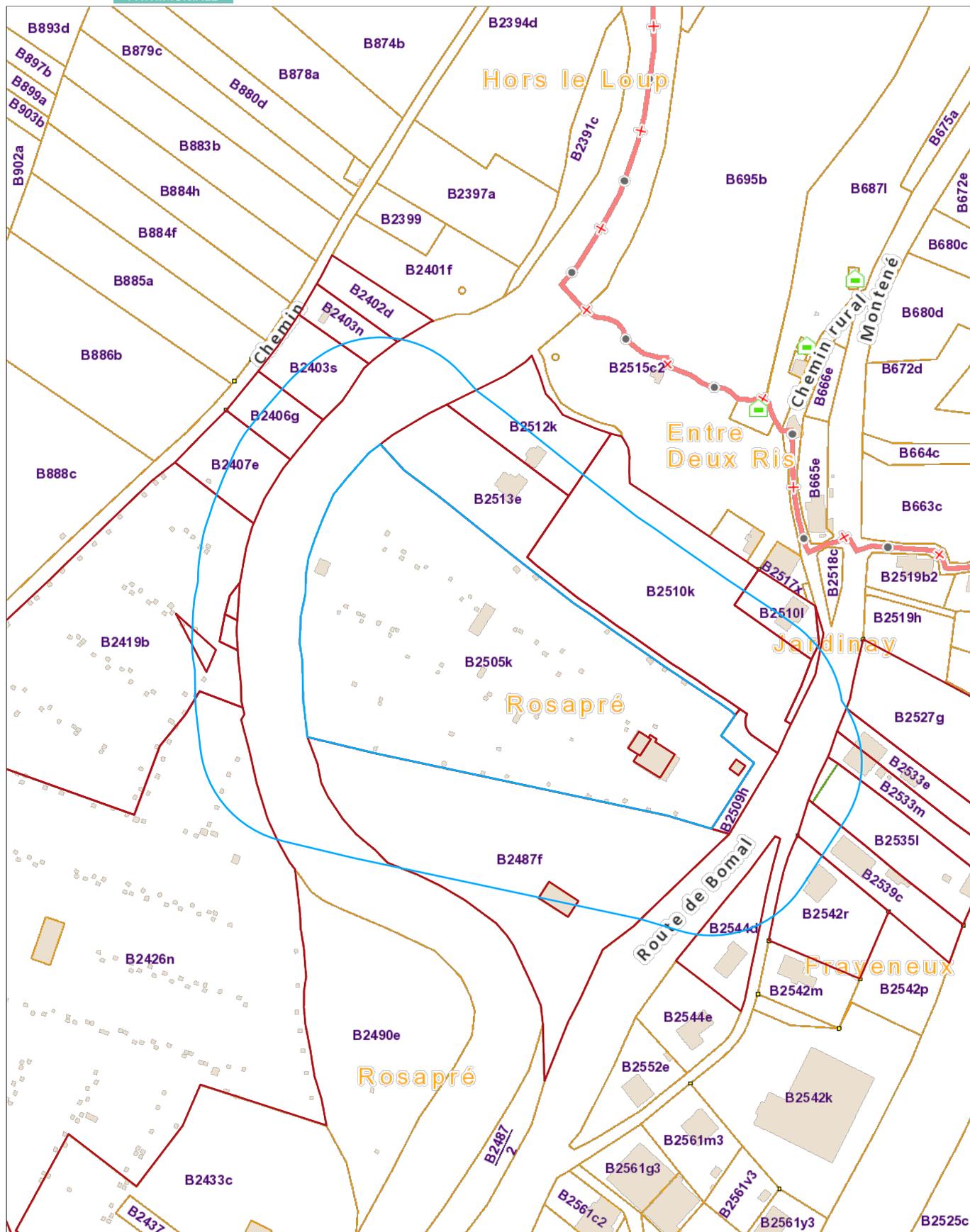


**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 3 :  
Extrait du plan cadastral**





ID Parcelle Cadastreale	Situation fiscale	Contenance Patris (m <sup>2</sup> )	Type de contenance
83004B2505/00K000	01-01-18	19758	Graphique
83004B2533/00E000	01-01-16	1050	Graphique
83004B2527/00G000	01-01-16	3430	Vérifiée
83004B2539/00C000	01-01-16	1520	Graphique
83004B2542/00R000	01-01-16	2117	Titre
83004B2544/00D000	01-01-16	1494	Vérifiée
83004B2533/00M000	01-01-16	1050	Graphique
83004B2535/00L000	01-01-16	2130	Graphique
83004B2503/00F000	01-01-18	180	Graphique
83004B2407/00E000	01-01-18	1400	Vérifiée
83004B2402/00D000	01-01-18	846	Titre
83004B2505/00L000	01-01-18	59	Vérifiée
83004B2410/00B000	01-01-18	96	Graphique
83004B2403/00S000	01-01-18	1298	Graphique
83004B2412/00A000	01-01-18	140	Graphique
83004B2426/00N000	01-01-18	43974	Graphique
83004B2510/00L000	01-01-18	841	Titre
83004B2409/00C000	01-01-18	65	Graphique
83004B2513/00E000	01-01-18	3482	Graphique
83004B2512/00K000	01-01-18	2050	Graphique
83004B2510/00K000	01-01-18	7578	Titre
83004B2491/00D000	01-01-18	145	Vérifiée
83004B2487/00F000	01-01-18	10700	Graphique
83004B2509/00H000	01-01-18	563	Graphique
83004B2517/00A002	01-01-18	154	Graphique
83004B2406/00G000	01-01-18	893	Vérifiée
83004B2419/00B000	01-01-18	13798	Graphique
83004B2505/00G000	01-01-18	28	Graphique
83004B2403/00N000	01-01-18	712	Titre

**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 4 :  
Plan descriptif de l'établissement**



**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 5 :  
Permis existants**

1



VILLE DE DURBUY

TEL. : 086 / 21 25 51

→

Madame FEIT Marie-Louise

Tier de Durbuy 7

5470 BARVAUX

N/Réf. : 2/874.1403 / 89  
Objet : permis de ~~XXXX~~ / camping

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles 51 et 54 du Code Wallon de l'aménagement du Territoire et de l'Urbanisme annexé à l'Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1984, nous avons l'honneur de vous faire parvenir une expédition de l'arrêté du Collège échevinal du 09.08.89 portant octroi d'un permis de ~~XXXX~~ / camping

Nous croyons devoir attirer votre attention sur les dispositions de la loi précitée reproduites au verso de cette décision.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal, a.i.

Le Bourgmestre,

M.J. JAMAGNE



Jean-Paul LEDOUX

Pour copie conforme transmise au fonctionnaire délégué de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,



M.J. JAMAGNE

J.P. LEDOUX

PERMIS DE CAMPING

LE COLLEGE DES BOURGEMESTRE ET ECHEVINS,

Vu la loi du 30 avril 1970 sur le camping ;

Vu l'arrêté royal du 29 octobre 1971 relatif au camping ;

Vu la demande de permis de camping en date du 17.07.89 pour le terrain situé à Durbuy, 2-ème division, section B 2503c, 2505 rue de Bomal, cadastré section B, n° 2505, d'une contenance de 1 ha 68 ares et comprenant 119 emplacements de camping, introduite par PETIT Marie-Louise résidant à BARVAUX, rue Tier de Durbuy, n° 7 et reçue complète à la commune, le 17.07.89

Vu l'avis en date du 26.07.89 de M. l'inspecteur d'Hygiène à NAMUR, libellé comme suit : AVIS FAVORABLE. Respect des conditions générales d'exploitation.

Vu l'avis en date du 26.07.89 du fonctionnaire délégué de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire à ARLON, libellé comme suit : Le permis de camping sollicité par l'intéressée peut faire l'objet d'un avis favorable pour autant qu'il soit tenu compte de toutes les indications reprises au plan annexé à la demande.

DECIDE :

Art. 1.: Une attestation relative au bon fonctionnement des dispositifs d'évacuation des eaux usées (fosses septiques et puits perdus) établie par un organisme compétent sera communiquée annuellement à la commune M.L. PETIT, est autorisée, aux conditions fixées par l'arrêté royal du 29 octobre 1971, relatif au camping et à celles mentionnées dans les avis précités des fonctionnaires délégués, à utiliser comme terrain de camping, le terrain décrit ci-avant (1).

A Durbuy, le 9 août 1989

POUR LE COLLEGE :

Le Secrétaire communal, a. a.

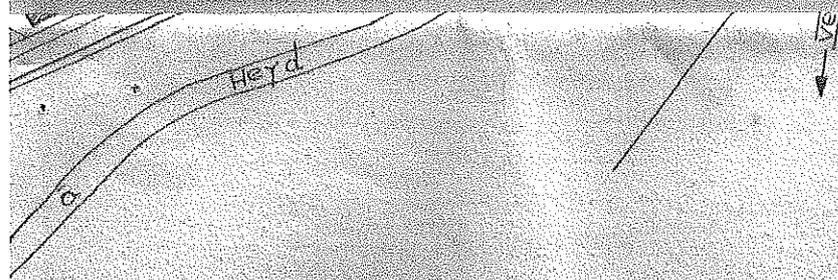
Le Bourgmestre.

M.J. JAMAGNE



J.P. LEDOUX

(1) Une copie du permis est adressée par même courrier au commissariat général au tourisme, à l'inspecteur d'hygiène et au fonctionnaire délégué de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.



SITUATION

Ech: 1/ 2500

VILLE DE DURBUY

CAMPING au lieu dit "Rosa Pré"

A BARVAUX S/O Section B  
N°s 2503<sup>c</sup> et 2505<sup>d</sup>

Exploitante : M<sup>me</sup> PETIT Marie - Louise

DOMICILIEE : THIER DE DURBUY 7 - 5470 BARVAUX S/O

Propriétaire M<sup>r</sup> PETERS Marcel

IMPLANTATION Ech 1/500

SITUATION Ech 1/2500 (Plan modificatif)

DRESSE LE 20-6-1989

LA REQUÉRANTE :

L'ARCHITECTE  
*J. Mailleux*

F MAILLEUX  
BARVAUX S/O  
IMM LUX 25



*M<sup>me</sup> Petit*  
M<sup>me</sup> PETIT Autorisation de B&B<sup>r</sup> Camping

Art. 20 - 6° de la loi communale,  
Vu l'avis de l'Ad<sup>m</sup> des Ponts et Chaussées  
du Service Technique Provincial,  
Vu l'Arrêté de l'Ad<sup>m</sup> de l'Urbanisme,

ARRÊTÉ :  
L'autorisation sollicitée est accordée aux conditions  
fixées dans les avis et arrêtés invoqués.

DURBUY, le 08.08.89

Par le Collège.  
Le Secrétaire, a. l. : *[Signature]* Le Bourgmestre, *[Signature]*



**VILLE DE DURBUY**

☎ 086/21.25.51

☎ 086/21.98.38

Grand Rue, 24 – 6940 Durbuy, le 23 avril 2003.

**M & Mme PETIT M-L**

**Camping ROSAPRE**

Thier St Antoine

6940

BARVAUX S/O

**N. Réf. :** 2 / 874.1 / L.Vanhalle / C.V

**V. Réf. :**

**Objet :** Permis d'urbanisme : Renouvellement d'un permis de Camping.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en annexe copie de la décision de notre Collège Echevinal du 16 avril 03 concernant l'objet mentionné ci-dessus.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège échevinal :

Le Secrétaire,

Henri MAILLEUX

Le Bourgmestre,

Jean-Paul LEDOUX

**SÉANCE DU 16 avril 2003.**

PRÉSENTS : MM. MOTTET, Échevin-Président;  
CARRIER, RENARD, BONTEMPS, Échevins;  
Mme THOMAS, Secrétaire communale ff.

*Délibération N° & Objet :*

10. Octroi d'un permis de camping/caravaning : Marie-Louise PETIT (Rosa pré) à Barvaux S/O.

Le Collège échevinal,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif aux conditions d'exploitation des terrains de camping/caravaning;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 4 septembre 1991 relatif au camping/caravaning;

Vu la demande de renouvellement de permis de camping/caravaning en date du 31 octobre 2002 pour le terrain situé à BARVAUX S/O., Route de Bomal, cadastré DURBUY-2<sup>ème</sup> division, section B n° 2503c et 2505a, et comprenant 112 emplacements pour abris de camping/caravaning, introduite par Mme Marie-Louise PETIT, Camping "Rosa Pré", route de Bomal à 6940 BARVAUX S/O., et reçue complète par l'Administration communale le 31 octobre 2002;

Vu l'avis du fonctionnaire délégué en date du 03 mars 2003 libellé comme suit : "Emet l'avis suivant :

J'émet un avis favorable sur la présente demande de permis d'exploitation de camping-caravaning, pour autant que pour avril 2004:

- Le parcellaire sur le terrain soit conforme au plan qui accompagne la présente demande;
- La zone libre de toute occupation d'une largeur de 10m. le long de «l'Ourthe» soit effectivement respectée; cette zone «non-aedificandi» ne peut recevoir que l'affectation d'espaces verts;
- Les voiries intérieures d'une largeur minimale de trois mètres soient stabilisées et entretenues afin de rendre leur pratique en tout temps;
- Toutes les parcelles soient réaménagées en leur état naturel (gazon) – ce qui exclut le gravillonnage et autres dispositifs -; seuls, quelques pas japonais peuvent être admis pour accéder à la caravane; de plus, elles doivent toutes disposer d'un accès direct et privatif à la voirie intérieure du camping;
- La distance minimale calculée au sol entre tous les abris de camping-caravaning sur des emplacements différents soient de quatre mètres;
- Sur tous les emplacements prévus sur le plan soient installés des abris de camping-caravaning qui répondent aux critères prévus à l'article 7 de l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 05/09/91 relatif au camping-caravaning; ce qui exclut :
  - les superstructures : balustrades, terrasses, annexes diverses ...,
  - les différents dépôts aériens – gaz et mazout -,
  - les coffres sur les timons, les cheminées,
  - les antennes et autres dispositifs ancrés au sol,
  - les abris transformés ayant perdu toute mobilité (chalets en bois et autres),
  - la suroccupation au sol des abris,
  - les aménagements hétéroclites ...

D'autres part, pour le 30 juin 2003, une demande de permis unique devra être introduite en vue de la régularisation :

- de la construction métallique, qualifiée d'atelier sur le plan,
- du réservoir aérien de gaz (1.600 litres) destiné au chauffage du bâtiment d'accueil;
- du dispositif d'épuration des eaux usées et leur évacuation répondant aux normes en vigueur et reprenant l'ensemble des installations.

*Délibération N° & Objet :*

10. Octroi d'un permis de camping/caravaning : Marie-Louise PETIT (Rosa pré) à Barvaux S/O.

En conclusion, les derniers événements m'incitent à rappeler que le présent terrain est exposé à des inondations : il en va de la sécurité des personnes et des biens, de la salubrité... le mode de gestion du camping devra dès lors être orienté vers le tourisme de passage, de court séjour et du saisonnier.

En ce qui concerne les résidents permanents, le plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques (plan HP) ayant été adopté par le Gouvernement wallon en date du 13 novembre 2002, il vous est suggéré de prendre contact avec la commune qui est l'élément moteur de cette problématique. Dans la mesure du possible, des propositions de relogement seront envisagées. Néanmoins, des mesures spécifiques ont été conçues et budgétées lorsque cela s'avérait nécessaire et la phase I du plan «HP» prioritaire, démarrera en 2003 et ciblera le relogement des habitants permanents des campings.

Il est à noter que l'effort entrepris, ces derniers mois, par Madame PETIT, propriétaire, de mise en conformité du camping existant doit être poursuivi; je ne puis que l'encourager dans cette voie. Toutefois, je l'invite à respecter les délais fixés dans le présent avis pour la poursuite de la rencontre des législations en vigueur, d'autant que celles-ci sont rappelées à l'intéressée depuis 1993.;

Vu l'avis du Commissariat Général au Tourisme en date du 17 mars 2003 et libellé comme suit : «J'émet un avis FAVORABLE sur la présente demande de permis simplifié de camping-caravaning moyennant le respect des conditions reprises ci-après.

La mise en conformité de l'exploitation susvisée, qui est située en zone inondable, devra se faire en tenant compte, prioritairement, des personnes qui résident encore de manière permanente sur le terrain. Il est essentiel, pour la sécurité des biens et des personnes, que la Commune et le C.P.A.S. interviennent, avec la collaboration de Madame JANSEN, Directrice auprès de la Direction interdépartementale de l'Intégration sociale, afin de reloger décentement ces personnes. Pour rappel, le décret du 4 mars 1991 précité ne permet pas l'habitat permanent dans les campings.

Tous les points suivants devront être régularisés endéans les deux ans à dater de la délivrance du permis d'exploitation :

1. la problématique de la zone inondable :

- vu les risques fréquents d'inondations et l'importance de celles-ci, l'ensemble du terrain devra être libéré de toute occupation, entre le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année jusqu'au 31 mars de l'année suivante (aucune clôture, ni abris de rangement, ni terrasse, ni auvent, ...). Le camping sera exclusivement réservé aux caravanes tractables (pour les saisonniers), aux motor-homes et aux tentes (pour les touristes de passage et de court séjour). Les caravanes de type «résidentiel» devront progressivement être évacuées du terrain;
- veiller au respect d'une zone libre de toute occupation d'une largeur minimale de 10 mètres de distance calculée entre l'abri de camping - caravaning et la rive habituelle du cours d'eau (zone «non-aedificandi» affectation unique d'espace vert).

2. la sécurité et le caractère permanent de mobilité :

- assurer de façon conforme à l'article 6, 1° la signalisation des postes d'incendie : des plaques indicatrices portant l'inscription «poste d'incendie» en caractères d'au moins huit centimètres de hauteur, de couleur rouge sur fond blanc doivent être placées en différents endroits du terrain pour indiquer le chemin d'accès le plus rapide;
- redescendre au sol toutes les caravanes résidentielles, encore présentes sur le terrain, qui sont surélevées à l'aide de blocs. Seuls, seront admis, les éléments placés sous les roues et les béquilles permettant la stabilisation de l'abri de camping - caravaning;
- poursuivre l'important travail de suppression des annexes réalisées en matériaux durs, à savoir : les terrasses, les balustrades, les planchers surélevés, les coffres, les cuves de mazout, les antennes, les cheminées, les toits ou tout autre élément ajouté aux abris de rangement, ...;

**\* Ville de Durbuy** - Province de Luxembourg – Arrondissement de Marche-en-Famenne \*  
Du registre aux délibérations du Collège échevinal de cette Commune a été extrait ce qui suit :  
**SÉANCE DU 16 avril 2003 suite n° 2.**

*Délibération N° & Objet :*

**10. Octroi d'un permis de camping/caravaning : Marie-Louise PETIT (Rosa pré) à Barvaux S/O.**

- faire procéder à l'enlèvement des habillages de dessous de caravanes réalisés en matériaux durs, non autorisés. Seules les jupes en toile instantanément amovibles sont autorisées en camping.
- 3. l'aménagement parcellaire :**
  - aménager le parcellaire du terrain suivant le plan annexé à la demande de permis de camping, hormis la zone destinée à accueillir les caravanes résidentielles, dont les emplacements sont numérotés de 1 à 82. Celle-ci devra être utilisée, également, pour les saisonniers (de mars à novembre) qui utilisent uniquement des abris mobiles;
  - veiller au respect de l'occupation au sol et de la superficie des emplacements.
  - veiller scrupuleusement à l'entretien des parcelles et des abris de camping – caravaning dès le début de chaque saison touristique;
  - maintenir la surface des emplacements destinés à accueillir les abris de camping – caravaning en gazon (pas de grenailles sur les parcelles, autorisées uniquement pour les voiries intérieures du camping).
  - renforcer, d'une part, le rideau de plantations qui doit dissimuler de façon efficace la vue du terrain par rapport à la route de Bomal et, d'autre part, par rapport au camping voisin;
  - assurer la numérotation continue de tous les emplacements suivant le nouveau projet d'aménagement du terrain, en ce compris ceux destinés aux touristes de passage. Cette numérotation doit être visible à tout moment sur le terrain.
- **les travaux d'épuration des eaux usées et des équipements sanitaires :**
  - équiper les diverses installations présentes sur le terrain d'un moyen d'évacuation des eaux usées conforme aux règlements établis par les autorités compétentes (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement – Direction des Eaux usées ☎ 081/33.50.50) au plus tard pour le 31 décembre 2005;
  - les installations sanitaires, qui doivent être équipées en fonction du nombre d'emplacement, pourraient être modernisées.
- **abris de camping non autorisés :**
  - les caravanes de type «chalet», présentes sur le terrain, qui se caractérisent par un revêtement en bois et un toit à double pente (interdite en camping par la Circulaire ministérielle du 16 février 1995) devront être évacuées du terrain vers, éventuellement, un parc résidentiel de week-end;
  - les caravanes résidentielles qui dépassent les 9 mètres de long, timon non compris, et les 3 mètres de large (Circulaire ministérielle du 16 février 1995) sont, également, exclues des terrains de camping.

Il est à noter que l'exploitante a déjà réalisé un important travail de mise en conformité et qu'elle fait preuve de bonne volonté. Le Commissariat Général au Tourisme l'encourage vivement à maintenir cette voie.

Je me permets de vous rappeler que cet avis (dispositif) doit figurer dans son intégralité dans le libellé du permis de camping - caravaning.";

**DÉCIDE**

Madame Marie-Louise PETIT, Camping "Rosa Pré", précitée, est autorisée, aux conditions fixées par l'arrêté de l'Exécutif du 4 septembre 1991 relatif au camping/caravaning et à celles mentionnées dans les avis précités du fonctionnaire délégué et du Commissaire du Tourisme à utiliser comme terrain de camping/caravaning le terrain décrit ci avant.

**ATTIRE**

DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE ÉCHEVINAL DE CETTE COMMUNE A ÉTÉ EXTRAIT CE QUI SUIT :  
SÉANCE DU 16 avril 2003 suite n° 3.

*Délibération N° & Objet :*

10. Octroi d'un permis de camping/caravaning : Marie-Louise PETIT (Rosa pré) à Barvaux S/O.

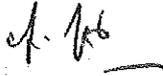
l'attention du demandeur sur la discordance entre les numéros cadastraux repris dans l'avis de la Direction de l'Urbanisme et ceux de la planche cadastrale la plus récente.

Par le Collège échevinal,

La Secrétaire ff.,  
(s) M. THOMAS

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire communal,



Henri MAILLEUX

Le Président,  
(s) JM. MOTTET

Le Bourgmestre,



Jean-Paul LEDOUX



SITUATION

Ech: 1/ 2500

VILLE DE DURBUY

CAMPING au lieu dit "Rosa Pré"

A BARVAUX S/O Section B  
N°s 2503<sup>e</sup> et 2505<sup>e</sup>

Exploitante Mme PETIT Marie - Louise

DOMICILIEE THIER DE DURBUY 7 - 5470 BARVAUX S/O

Propriétaire M<sup>e</sup> PETERS Marcel

IMPLANTATION Ech 1/500

SITUATION Ech 1/2500 (Plan modificatif)

DRESSE LE 20-6-1989

LA DEMANDANTE:

L'ARCHITECTE

J. Mailleux

F. MAILLEUX  
BARVAUX S/O  
EMM/LUX - 25



Mme PETIT

Autorisation de Camping  
Article 20 - et de la loi communale  
du 14/01/80 des Travaux et Chemins  
du Centre Technique Provincial  
du 17/01/80 de l'Urbanisme

ARRÊTÉ:

L'autorisation sollicitée est accordée aux conditions  
fixées dans les avis et arrêtés susdits.

DURBUY, le 22.08.89

Per la Collée,

La Collée, s.r.l.

Le Bourgmestre,

J. Mailleux J.

572

FACADE LATERALE S/O

Commune de Durbuy  
Canton de Barvaux  
Province de Luxembourg  
Le Bourgmestre  
M. J. B. B. B.  
Le Bourgmestre  
M. J. B. B. B.

VILLE DE DURBUY

CAMPING au lieu dit "Rosa pré"  
à BARVAUX S/O section B  
N° 2505 et 2503

Propriété M<sup>r</sup> PETERS Marcel

Domicile Rue Thier-Antoine n° 6 à NOISEUX

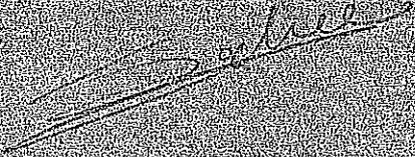
PLAN Construction d'un bâtiment  
sanitaire supplémentaire  
Ech. 2%

Dressé le 21-05-1980 pour accord

L'Architecte

  
F. MAILLEUX  
Barvaux S/O  
Imm. LUX 25

le propriétaire



L'entrepreneur

6

VILLE DE DURBUY

CAMPING au lieu dit "Rosa pré"  
à BARVAUX S/O Section B  
N<sup>os</sup> 2505<sup>o</sup> et 2503<sup>c</sup>

Exploitante: M<sup>me</sup> PETIT Marie - Louise

DOMICILIEE THIER DE DURBUY 7-5470 BARVAUX S/O

Propriétaire: M<sup>r</sup> PETERS Marcel

PLAN: BATIMENT SANITAIRE N<sup>o</sup> 1

Ech: 2 %

Dressé Le 03-03-1978

L'Architecte

*F. Mailleux*

F MAILLEUX

Barvaux S/O

Imm Lux 25

Permis de Batir

délivré le 29-03-1978

La requérante: x

M<sup>me</sup> PETIT M.L.

14

Administration de l'État

Vu l'article 90 de la loi communale  
du 16 mai 1962 des Ponts et Chaussées  
du Service Technique Provincial  
Vu l'arrêté du 14/07/62 de l'Urbanisme

ARRÊTÉ

L'exploitation civile de cet ouvrage sera soumise  
à l'impôt dans les conditions prévues par la loi.

DATE: 04 juillet 90  
Paris 13<sup>e</sup>

Le Maire Le Conseiller

*Yves Ponce*



*Michel*

VILLE DE DURBUY

CAMPING au lieu dit "Rosa" pré  
a BARVAUX S/O section B  
N° 2505 et 2503

Exploitante M<sup>me</sup> PETIT Marie Louise

Commune de DURBUY - 2720 - BARVAUX S/O

Propriétaire M<sup>r</sup> PETERS Marcel

PLAN Agrandissement bat sanitaire n° 1 et  
cafétéria pour exploitation d'un restaurant

Dressé le 03-05-1990

Permis de Batir n° 1

délivré le 29-05-1978

L'Architecte

La requérante

F. MAILLEUX  
Barvaux S/O  
Imfilux 25

*M. PETERS* M<sup>me</sup> PETIT M<sup>me</sup>

**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 6 :  
Explication de la gestion des eaux  
usées**

## Annexe 6 : Gestion des eaux usées

Le camping se trouve dans une zone d'épuration collective.

Le camping possède un réseau d'égouttage interne (en vert sur le plan). L'égout du camping traverse deux parcelles privées pour se raccorder au collecteur d'IDELUX Eau. Le raccordement se trouve au niveau de la chambre de visite N° 199 du collecteur. Ce collecteur se rejette dans la station d'épuration de Bomal (11.300 EH).



On entend par eaux usées, les eaux suivantes :

- ✓ Eaux usées des emplacements raccordés à l'égout. Chaque emplacement possède son propre sterfput et son alimentation en eau.
- ✓ Eaux usées de deux blocs sanitaires.
- ✓ Eaux usées de la cuisine du restaurant.
- ✓ Effluents des WC chimiques versés directement dans le réseau interne du camping sans stockage préalable à deux endroits du réseau d'égouttage.
- ✓ Effluents de la zone de vidange d'eau usée des mobil-homes.

La quantité d'eau usée domestique varie très fort sur l'année. En haute saison (juillet /août), le nombre d'équivalent-habitant maximal peut se calculer comme suit :

115 emplacements de passage ou saisonnier x 1,5 EH : 172,5 EH

Restaurant 110 repas par jour x ¼ : 27,5 EH

Total : 200 EH

Si l'on considère que 1 EH = 180 litres d'eau usée domestique par jour, la quantité rejetée sera en théorie de (200 x 180 =) 36 m<sup>3</sup> par jour au maximum.

Les eaux pluviales des toitures des bâtiments s'infiltrent directement dans le sol.

Aucun chemin interne du camping n'est asphalté, donc l'ensemble des eaux pluviales s'infiltrent dans le sol.

**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 7 :  
Extrait du PASH**



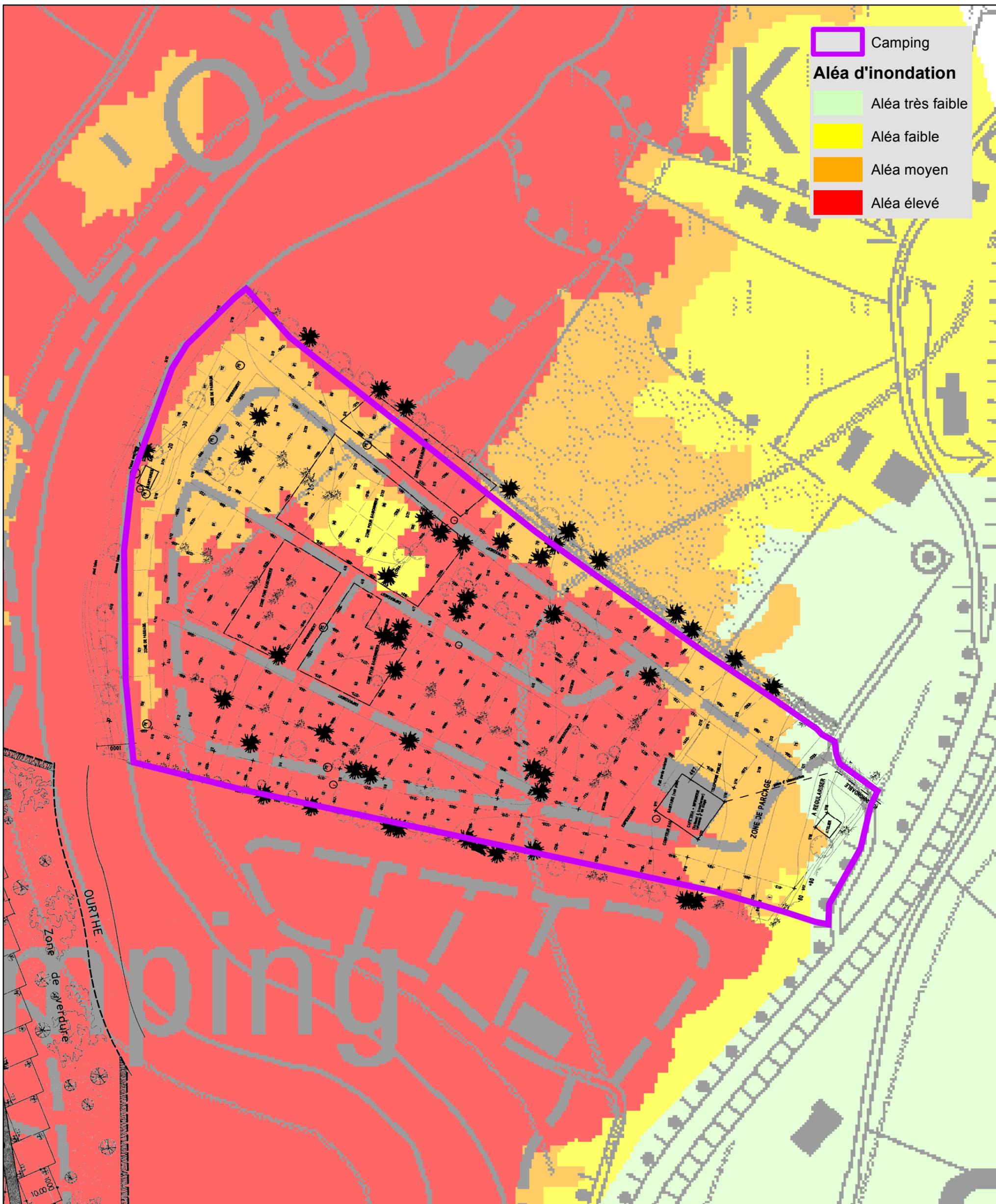
**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 8 :  
Extrait aléa inondation**

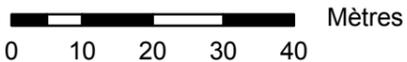


**Aléa d'inondation pour le Terrain de Camping touristique "Rosa Pré" à DURBUY**



Sources : Extrait de la carte officielle de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau du sous-bassin Ourthe - AGW 10/03/2016 (MB 21/03/2016)  
 Camping : CGT - Direction des hébergements touristiques  
 Fond de Plan Topographique IGN 1/10.000

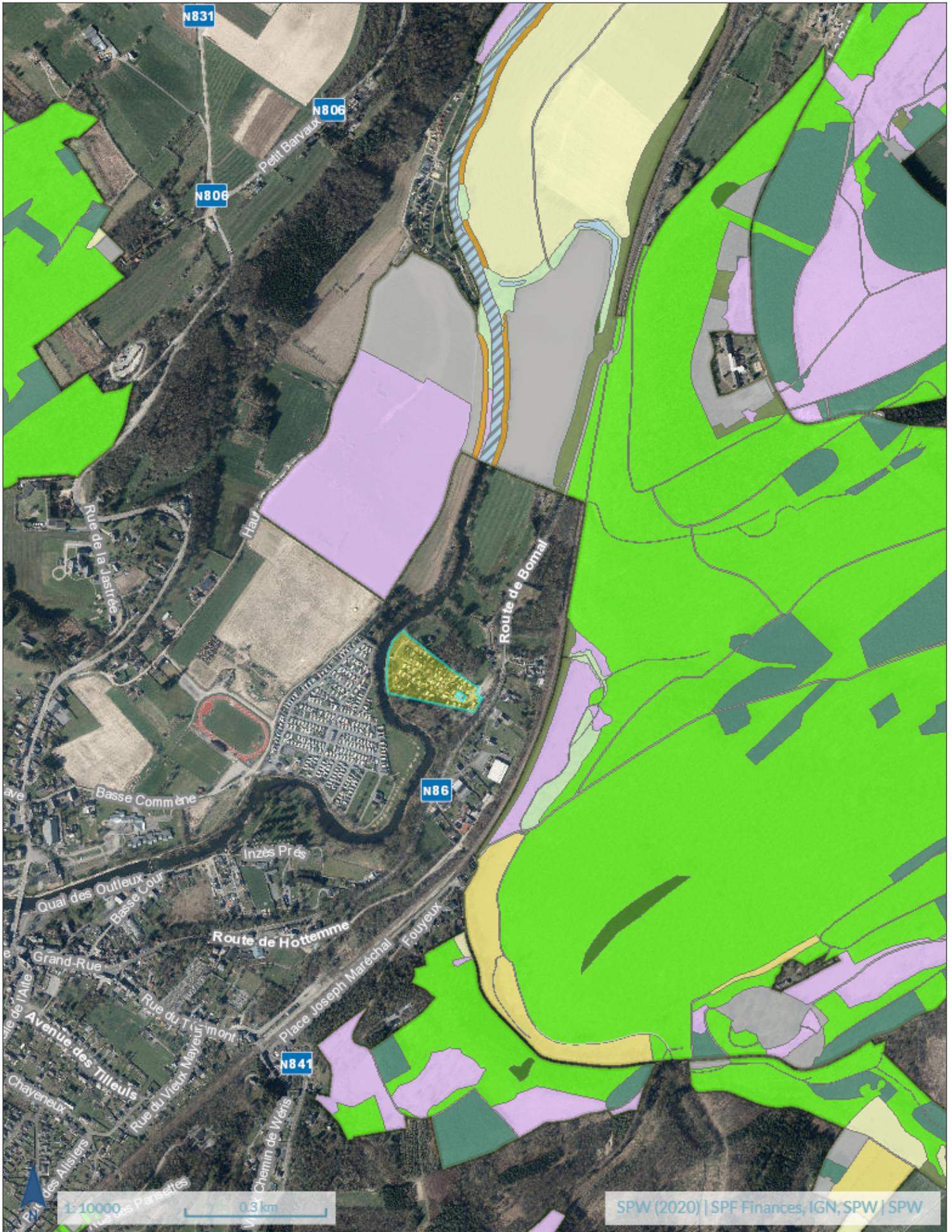
83012-CAM-0008-01



**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

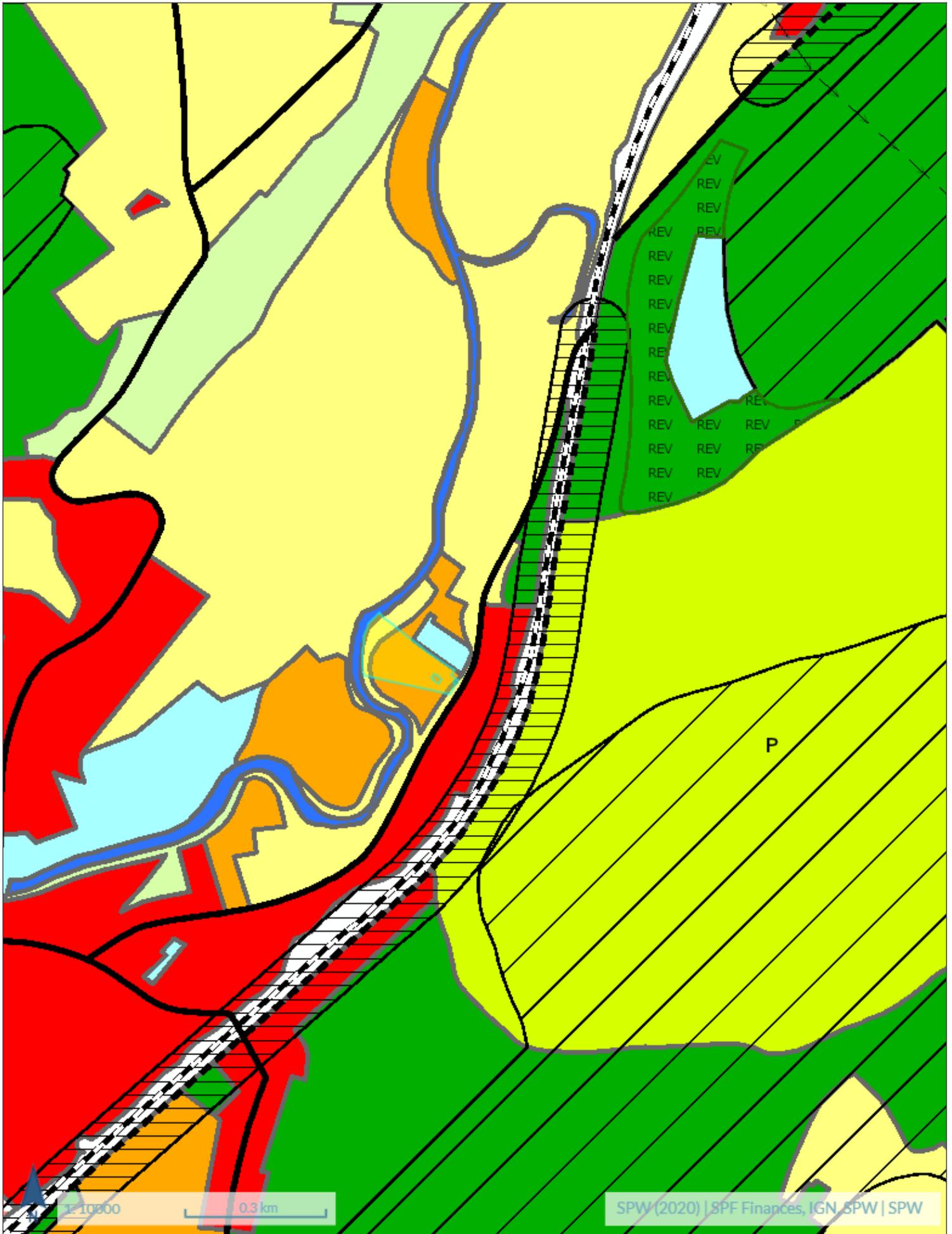
**Annexe 9 :  
Extrait Natura 2000**



**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 10 :  
Extrait du plan de secteur**



**CAMPING ROSA PRE  
COMMUNE DE DURBUY**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS ENVIRONNEMENT**

**Annexe 11 :  
Programme de mise en conformité  
avec l'article 250 du Code Wallon du  
Tourisme**

Namur, le

03 OCT. 2022

V/Réf. :  
N/Réf.: CGT/PF/PM/ML/LX/507/207/178  
Annexe(s) : 540543

**Madame Marie-Louise PETIT**  
**Thier Saint-Antoine, 7**  
**6940 Barvaux-sur-Ourthe**

Votre contact :  
Maxime LAURENT, Gestionnaire de dossiers  
☎ 081/32.57.76  
✉ maxime.laurent@tourismewallonie.be

**Objet :** *Programme de mise en conformité de votre camping touristique avec l'article 250 du Code wallon du Tourisme (zone d'aléa d'inondation).*

**Concerne** *Le Rosa Pré à Durbuy*

Madame PETIT,

En date du 24 septembre 2021, le Commissariat général au Tourisme (CGT) vous a adressé la nouvelle carte d'aléa d'inondation centrée sur votre camping.

Compte tenu de la présence de mobilhomes en zone d'aléa d'inondation élevé dans votre camping, un second courrier, adressé en date du 23 décembre 2021, vous invitait à rédiger un programme visant à vous mettre en conformité avec les dispositions de l'article 250 AGW du Code wallon du Tourisme (CwT) et à nous le transmettre pour le 31 janvier 2022 au plus tard.

En date du 02 février 2022, vous avez transmis à mon collaborateur Maxime LAURENT, un programme de mise en conformité susvisé.

En date du 29 avril 2022, nous vous avons envoyé un courrier faisant état du caractère incomplet et irrecevable de votre programme de mise en conformité proposé, et vous invitons à renvoyer sans délai un nouveau programme adapté.

En date du 23 août 2022, vous avez transmis un nouveau programme qui ne fut cependant complété que le 21 septembre 2022 par l'envoi des pièces manquantes.

Dans ce document, vous proposez d'étaler l'évacuation de l'ensemble des mobilhomes situés sur des emplacements repris en zone d'aléa d'inondation élevé jusque fin d'année 2024.

Vous vous engagez à évacuer pour le :

- 31/12/2022 les mobilhomes situés sur les emplacements 6 à 17, 20 et 21 (soit un total de 14 mobilhomes) ;
- 31/12/2023 les mobilhomes situés sur les emplacements 4, 5, 18, 19, 22 à 37 et 39 à 41 (soit un total de 23 emplacements) ;
- 31/12/2024 les mobilhomes situés sur les emplacements 42 à 49, 56, 57 à 65, 74 à 82 (soit un total de 26 emplacements).

Nous prenons dès lors acte de ces éléments mais nous vous rappelons en outre que les emplacements 38 et 55 sont également repris en zone d'aléa d'inondation élevé et devront être évacués de leurs mobilhomes avant le 31/12/2024.

Par ce courrier, le CGT marque son accord sur le programme de mise en conformité proposé s'étalant jusque fin 2024.

Ce courrier n'engage que le CGT et ne vous exempte pas de respecter les obligations qui vous sont imposées dans l'Arrêté de fermeture à l'encontre de votre exploitation.

Je reste, ainsi que mes services, à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires et vous prie d'agréer, Madame PETIT, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

P.O.  Paul MALOTAUX  
Attaché

Pascal FONTAINE

Responsable de Cellule : Paul MALOTAUX